Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports DDPS **Armée suiton** Commandement de l'Instruction – Personnel de l'armé

Service spécialisé Extrémisme dans l'armée 26 avril 2021

Rapport d'activité 2020 du service spécialisé Extrémisme dans l'armée

L'essentiel en bref

Au cours de l'année sous revue, le service a reçu et traité 39 annonces et demandes de conseil.

Le nombre total d'annonces et demandes s'est avéré quelque peu inférieur à la moyenne des quatre années précédentes. Cette baisse s'observe surtout pour les demandes et annonces de la part de services de l'administration militaire, ainsi que, dans une moindre mesure, pour celle provenant de commandantes et de commandants. C'est vraisemblablement là une conséquence de l'adaptation du plan des services de l'armée à la situation de pandémie. En effet, avec l'annulation de nombreux services d'instruction, le nombre de militaires et de formations convoqués est resté largement inférieur à celui des années précédentes. En outre, les deux engagements de l'armée au titre de service d'appui au profit des autorités civiles se sont déroulés sans incident particulier. Par contre, le nombre d'annonces et de demandes de la part de citoyennes et citoyens ou découlant d'articles dans les médias était légèrement supérieur à la moyenne.

Des annonces et demandes en léger recul

Il ressort des situations rencontrées dans la pratique une image de continuité par rapport aux années précédentes. Trois quarts des annonces et demandes concernaient une présomption d'extrémisme de droite. Les extrémismes ethno-nationaliste et pour motifs djihadistes ont donné lieu à moins de cinq annonces ou question chacun, l'extrémisme de gauche à aucune. Il s'agissait principalement de comportements individuels pendant le service militaire ou d'indices quant à de possibles activités extrémistes de la part de militaires dans leur vie civile. Le nombre de militaires à l'encontre desquels des mesures préventives ont été prises est resté, avec quatre occurrences, à un niveau bas. Ce faisant, l'armée poursuit la mise en œuvre conséquente des mesures prescrites par la loi.

L'extrémisme de droite reste au premier plan.

En matière de sensibilisation et de formation, les activités ont pu être menées à bien sans difficulté majeure malgré l'annulation de quelques stages de formation au printemps pour cause de pandémie. Le service a réalisé 18 séquences de sensibilisation dans 12 stages de formation, notamment pour les aspirantes et aspirants officiers de carrière, commandants d'écoles de recrues et d'unité, ainsi que chefs de section. S'y sont nouvellement ajoutés les aspirantes et aspirants policiers militaires et les spécialistes de police judiciaire militaire.

Les formations ont pu être poursuivies moyennant quelques adaptations.

Rapport d'activité 2020 du service spécialisé Extrémisme dans l'armée

1 Organisation

Le service spécialisé Extrémisme dans l'armée (S spéc EX A) répond de ses activités au Chef du Personnel de l'armée au sein du Commandement de l'Instruction. Il est toutefois rattaché administrativement au Service de lutte contre le racisme du Secrétariat général du Département fédéral de l'intérieur. Cette subordination fait ses preuves d'année en année: elle permet des synergies thématiques, en particulier dans les domaines du fondamentalisme islamiste et de l'extrémisme de droite.

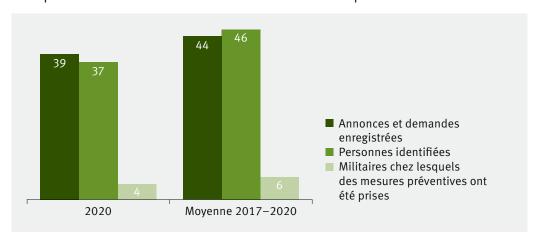
Le service conseille et soutient le DDPS en matière d'extrémisme au sein de l'armée.

2 Missions

Le S spéc EX A est la centrale d'annonce, de conseil et de coordination dans le domaine « extrémisme et armée ». Il clarifie les cas annoncés et conseille les militaires et civils qui s'adressent à lui. Il conçoit et réalise des séquences de sensibilisation et de formation. Lorsque ces séquences sont réalisées par des commandantes et des commandants de stages de formation, le S spéc EX A leur propose une formation selon le modèle « Train-the-Trainer » et met à disposition les lignes directrices et le matériel d'instruction. Il collabore également au traitement d'objets parlementaires et soutient les services de communication de l'armée.

3 Centrale d'annonce et de coordination

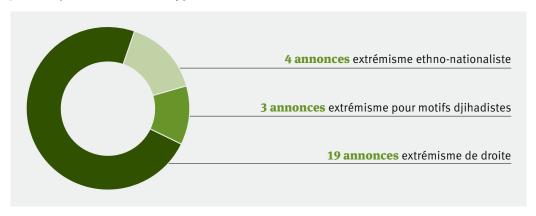
Au cours de l'année sous revue, 39 annonces et demandes ont été enregistrées. Le statut militaire et, le cas échéant, la situation personnelle¹ de 37 personnes a fait l'objet d'un contrôle. Il faut ici préciser que tout signalement annoncé et soumis à vérification ne conduit pas forcément à un cas d'extrémisme violent au sens de la loi. Des annonces peuvent aussi concerner des personnes qui ne sont pas ou plus incorporées. Les chiffres mentionnés sont donc à interpréter de manière nuancée.



Selon l'article 33 de l'ordonnance du 22 novembre 2017 sur les obligations militaires (OMi; RS 512.21).

Dans quatre cas, des mesures préventives ont été prises par le Personnel de l'armée. Celles-ci vont de l'ouverture d'une procédure de contrôle de sécurité relatif aux personnes jusqu'à la reprise préventive de l'arme, en passant par une interdiction de convocation².

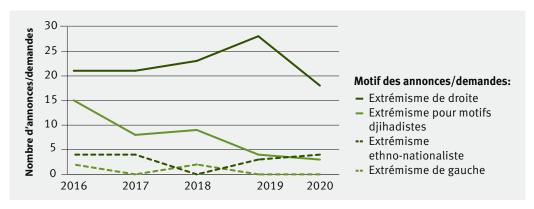
3.1 Répartition selon le type d'extrémisme



- 13 annonces et demandes ne relevaient manifestement pas de l'extrémisme violent. Il était question de potentiel de violence sans motif idéologique (3), de situations de possible discrimination (1) et de demandes d'information et d'expertise (9) comme l'évaluation de symboles, d'affirmations ou de comportements.
- **26** annonces et demandes ont été transmises au motif d'une présomption initiale d'extrémisme (voir graphique). Parmi celle-ci, 73% relevaient de la thématique de l'extrémisme de droite et 15% de celle de l'extrémisme ethno-nationaliste.

L'extrémisme de droite représente la grande majorité des situations annoncées.

La plupart des annonces et demandes concernent le domaine de l'extrémisme de droite.

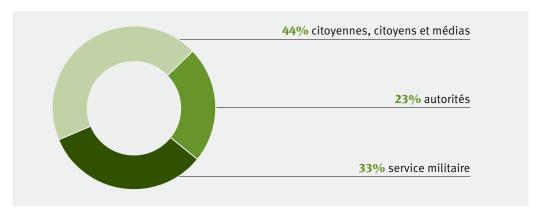


L'extrémisme de gauche est par contre depuis des années un sujet rare dans le contexte de l'armée.

L'extrémisme pour motifs djihadistes est aujourd'hui bien moins présent dans les activités de consultation qu'il y a cinq ans.

² Cf. article 113 de la loi fédérale du 3 février 1995 sur l'armée et l'administration militaires (LAAM; RS 510.10) et art. 34 OMi. Les décisions en matière de mesures préventives sont prises exclusivement par le Personnel de l'armée. Le S spéc EX A n'y a qu'un rôle de conseil.

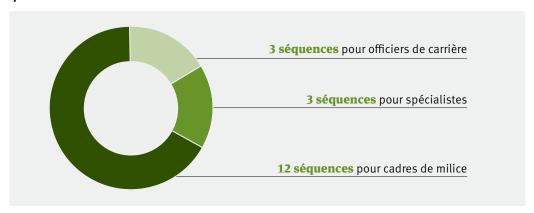
3.2 Répartition selon la provenance



- 13 annonces et demandes ont été transmises en lien avec une prestation de service militaire, en premier lieu par des commandantes et des commandants d'unité ou d'école;
- 9 provenaient des autorités, essentiellement de l'administration militaire;
- 17 provenaient de citoyennes et citoyens ou d'articles de médias.

Moins d'annonces provenant de formations en service, mais plus venant de la population

4 Sensibilisation et formation



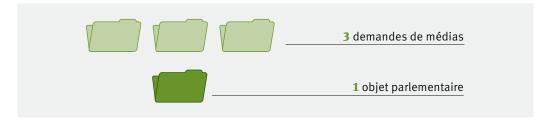
- 18 séquences de sensibilisation et de formation ont été réalisées dans 12 stages de formation. Toutes les aspirantes et tous les aspirants suivants ont été formés:
- Officiers de carrière;
- Commandants d'école et d'unité;
- Chefs de section des troupes d'aviation, infanterie et grenadiers (dans les autres troupes, la sensibilisation est faite par les commandants d'Ecole d'officiers sur la base de la documentation élaborée par le S spéc EX A);
- Adjudants des corps de troupe (formation également dispensée par le commandant du stage avec le soutien du S spéc EX A).

Les formations présentielles ont pu être maintenues avec des mesures de protection.

Des séquences de sensibilisation ont été réalisées à l'intention des aspirantes et aspirants aumôniers, policiers militaires, ainsi que des spécialistes de la police judiciaire militaire.

5 Communication et objets parlementaires

- **3** demandes de médias traitées en collaboration avec le service de communication de l'armée
- 1 contribution à un objet parlementaire (postulat 17.3831 de la Conseillère nationale Glanzmann-Hunkeler «Mieux lutter contre l'extrémisme violent»)



Demandes de renseignements

Service spécialisé Extrémisme dans l'armée Inselgasse 1, 3003 Berne Tél. 058 463 55 98 extremismus.armee@vtg.admin.ch

Informations complémentaires

Liens

Extrémisme au sein de l'armée www.armee.ch/extremisme www.armee.ch/extremismus www.esercito.ch/estremismo

